



# REUNION C.P.P. du jeudi 12 juin 2018

Tous les membres étaient présents à l'exception de Martine Marizy, Jean-Pierre Roseren et Alain Salvetti, excusés.

1/ Le père Vigliano ouvre la séance en invitant à un temps de prière, animé par Jean-Pierre Liaudat avec St Matthieu : l'appel à la mission.

Accueil de François Dumoulin, arrivé à Chamonix depuis 1 mois  $\frac{1}{2}$ , participe à l'animation pour la préparation des baptêmes, et est heureux de rejoindre l'équipe CPP en remplacement de Bernard Chamel.

## 2/ Funérailles

Présentation par le Père Georges, de la note « Prière de l'Eglise pour accompagner nos défunts » lue ou remise à la famille, si nécessaire, par l'équipe des funérailles. Le point capital de la foi chrétienne est la Résurrection du Christ, qui donne la Lumière. Les funérailles à l'église catholique sont une célébration religieuse, avec ou sans la messe, et un temps de prière où le silence doit être respecté à l'intérieur comme à l'extérieur de l'église. Il ne s'agit pas d'une cérémonie civile à l'église. Les prises de paroles doivent être contrôlées à l'avance, sans ajout au dernier moment et ne sont pas obligatoires ; elles devront être limitées en temps et en nombre. La célébration comporte toujours l'écoute de la parole de Dieu : 1 lecture biblique, 1 psaume, et l'évangile suivi d'une petite homélie du prêtre. Il est toujours possible de chanter ; l'emploi des CD doit être limité. Il faut exclure les chansons à l'église. Si un organiste est présent, il n'y aura pas de CD. En cas de problème, la famille peut s'adresser au curé de La paroisse.

## 3/ Communion aux malades

Intervention de Blandine et Michou sur le rituel de la communion aux malades en milieu hospitalier. Solange constate des dérives dans le respect de l'hostie et du rituel, lors de la communion à domicile. Un livret propose un rituel (le napperon, la croix, la petite lumière) à adapter selon l'état de santé de la personne, et un déroulement de textes courts d'évangile, qui peuvent être lus lorsque la personne est très fatiguée. On laissera la parole à la personne malade, par exemple au moment de la prière. En milieu hospitalier, l'attention se porte aussi sur les personnes dont l'état de santé se dégrade d'une semaine à l'autre ; il est donc nécessaire de s'en assurer auprès des infirmières auparavant. Les personnes qui viennent à domicile, ou de l'extérieur, à l'hôpital (sans prendre contact avec le service de l'aumônerie) ne suivent pas forcément le rituel. Il ne s'agit pas de laisser la custode dans le tiroir de la table ou sur le bord du lit si la personne malade n'est pas disponible, par exemple en examens. Une réserve

eucharistique est présente à l'hôpital et permet de remettre l'hostie là où elle doit être. La personne qui prend l'hostie dans la custode ne prend qu'une seule hostie, pour une seule personne. La custode doit être déposée avant la messe devant le tabernacle.

L'aumônerie du domicile serait à mettre en place, par quartiers. Il faudrait que, sur le plan paroissial, une personne accepte de porter ce projet et de rassembler des personnes, en lien avec le responsable diocésain de l'Aumônerie du domicile, M. Charles Edouard Cordonnier, comme cela a déjà été fait pour le sacrement des malades.

On notera également le cas des personnes qui désirent recevoir la communion mais qui ne vont plus à l'église et qui sont restées à l'écart de l'eucharistie.

#### 4/ Messes Eté et célébrations en montagne.

Les messes d'été seront célébrées suivant le planning établi par Jean-Pierre.

Deux dates sont proposées pour les Posettes et Loriaz, en fonction du temps. En cas de mauvais temps, elles seront annulées.

La marche sur les Pas de St François de Sales partira de la chapelle des Praz jusqu'à l'oratoire du Buet, en raison des travaux de réparation de l'église de Vallorcine. Par contre, la procession du 14 août ira jusqu'à l'église.

Nouvelle célébration à la Croix de Lognan, le 18 juillet.

Le jeudi 16 août, à 18 h, bénédiction de la Chapelle des Tines rénovée, par Mgr Scarcella, père abbé de St Maurice, qui présidera la messe, tout comme celle du 15 août. Cette chapelle est dédiée à St Théodule, qui fut le premier Evêque du Valais.

Tous les samedis, du 14 juillet au 29 août, les messes seront célébrées à 19 h à la chapelle des Praz, et tous les dimanches du 8 juillet au 30 septembre, à la chapelle du Tour à 18 h.

Installation d'un autel à la chapelle du Tour, récupéré de l'oratoire de la Puya à Annecy. A l'extérieur de la chapelle, un tableau d'affichage fermé, sera installé et celui d'Argentière sera remplacé en raison de son état vétuste.

#### 5/ Pèlerinage N.D. du Laus, prévu les 4 et 5 octobre 2018.

Michou a contacté l'hostellerie (service des groupes) pour connaître les disponibilités. Possibilité de nous recevoir mais il manque des chambres à 2 lits avec sanitaires. Inscriptions préalables du 14/07 au 15/08. Prévoir une feuille d'inscription. Départ en bus, logement avec repas. Thème : Année Benoite. Possibilité de promenades faciles d'accès et le soir après le dîner, de 20 h 30 à 22 h, de réfléchir sur un thème : le pardon, la conversion, etc....

#### 6/ Catéchisme.

L'année s'est très bien passée : Les réunions étaient au rythme d'un mercredi/mois. La première communion a eu lieu le 10 juin ; la profession de foi sera le 24 juin, pour 9 jeunes. En raison du départ de quelques catéchistes (hommes ou dames), des remplacements sont à prévoir : départ de Mme Bonneville ; Maurice fait son noviciat à St Maurice. Peut-être un nouveau postulant de St Maurice remplacera Maurice ; à la gendarmerie, remplacement de Martin par un jeune couple dont l'épouse chante très bien... Voilà quelques perspectives.

#### 7/ Baptême des petits.

François a rejoint l'équipe de préparation au baptême, avec Martin et Aymeric, en remplacement des frères Chamel, en essayant de faire évoluer la formule. Les parents

prennent contact avec la paroisse, à l'accueil du presbytère. Leur demande est importante malgré un parcours de foi, qui a pu être irrégulier. Présentation des démarches administratives et proposition d'une réunion de préparation au baptême. Insister pour faire préciser la date à laquelle les parents souhaitent venir à la préparation. Les parents ne choisissent pas le célébrant. Le but de cette séance est de les aider à préparer leur réponse à la question du célébrant : « Que demandez-vous à l'église pour votre enfant ? » en s'appuyant sur l'évangile de St Matthieu : l'appel à la mission et au baptême universel. La réunion se termine par un échange et une série de questions. Problème de parents qui viennent demander le baptême mais qui ne sont pas croyants et pas concernés... (rôle des parrains, marraines, école, etc...). La préparation est suivie d'une rencontre individuelle avec le célébrant. Le projet est d'essayer de profiter du passage des parents pour leur proposer autre chose que le baptême. En septembre, projet d'organiser une célébration qui correspond plus aux attentes de ces parents, suivie d'un pique-nique.

### 5/ Questions diverses

- Le service de la Pastorale du Tourisme est vacant depuis le départ de Pierre Perret. Prévoir son remplacement.
- La communauté de Servoz n'est plus représentée à l'E.A.P. depuis le départ de Jean-Pierre Roseren.
- Une équipe de 5 couples de jeunes parents termine son cycle de TANDEM. S'ils souhaitent continuer, ils deviendront les Equipes Notre Dame. Parmi ces couples, certains vont participer au baptême, d'autres au mariage, pour mettre en route des équipes de préparation, pour alléger l'emploi du temps du prêtre. Projet aussi de s'intégrer dans les équipes liturgiques.
- Certaines personnes viennent jouer sur l'orgue d'Argentière, sans autorisation préalable, et notamment le soir, juste avant la fermeture de l'église. La clé de l'orgue ne doit pas être remise sans accord de Iain ou Anne-Marie.
- Quels sont les moments de convivialité proposés par la Paroisse ? Apéritif à la sortie de la messe, à l'occasion de la St Pierre à Argentière. Suggestion de pot de l'amitié ou pique-nique pour terminer une année pastorale et en commencer une autre, en remerciant les personnes qui partent, pour les années passées au sein de la paroisse et pour le temps partagé, et en accueillant les nouveaux arrivants.
- Réflexion sur l'accueil des saisonniers qui vivent dans les camions au Grépon, ou aux Pèlerins, dont les enfants sont scolarisés sur place. Compte tenu des services qu'ils rendent au niveau local pendant la durée de leur séjour, que peut-on leur proposer sur place au sein de la paroisse ?
- Prochaine réunion C.P.P. le **Jeudi 15 novembre à 9 h 30.**